

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 01 FEVRIER 2007**

**Délibération
n° 2007.02.013**

**Convention de
partenariat tripartite
avec l'association
Charente Nature et
l'Inspection
Académique de la
Charente pour la mise
en place de
programmes de
sensibilisation en
milieu scolaire -
Année 2007**

LE UN FEVRIER DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **26 janvier 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, , André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, Martine FAURY, Annette FEUILLADE, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER,

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Annie FOUGERE, Philippe BERTHET à Bernard CONTAMINE, François ELIE à Jean MARDIKIAN, Jean-Michel LAMOUREUX à Robert CHABERNAUD, Gérard MARQUET à Jean-Claude MOGIS, Patrick RIFFAUD à Philippe MOTTET, Jean-Jacques SYOEN à Jean-Yves DE PRAT,

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Denis DOLIMONT par Annette FEUILLADE

CONVENTION DE PARTENARIAT TRIPARTITE AVEC L'ASSOCIATION CHARENTE NATURE ET L'INSPECTION ACADEMIQUE DE LA CHARENTE POUR LA MISE EN PLACE DE PROGRAMMES DE SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE - ANNEE 2007

Dans le cadre de sa politique environnementale, la communauté d'agglomération du Grand Angoulême propose un partenariat avec l'Inspection Académique de la Charente et l'association Charente Nature, pour la mise en place et le développement de programmes pédagogiques sur le thème des déchets, de l'eau et des milieux naturels.

Afin de mettre en œuvre ces programmes de sensibilisation pour l'année 2007, il est proposé de signer une convention tripartite entre l'Inspection Académique de la Charente, l'association Charente Nature et la ComAGA.

Le budget de l'opération est fixé de la façon suivante :

- Programme sur les déchets (Rouletaboule) : 4 686 € pour 11 classes participantes
- Programme sur l'eau (Ricochets) : 6 028 € pour 11 classes participantes
- Programme sur les milieux naturels : 6 984 € pour 9 classes participantes

auquel s'ajoute le coût des retransmissions scolaires fixé à 215 € par jour et par animateur présent.

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 10 janvier 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER la convention à intervenir.

D'AUTORISER Monsieur le Président à la signer.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 6288 – rubrique 830.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	Affiché le :
06 février 2007	07 février 2007